

12 FEV. 2019

Fondation Mohammed VI
de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education-Formation

0391/19

Décision relative aux Concours de Recrutement des Cadres Administratifs (Session Février 2019)

Le Président de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation

- Vu la loi N° 73.00 promulguée par le Dahir n° 1-01-197 du 11 jourmada I 1422 (1er août 2001) portant Création et Organisation de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation telle qu'elle est modifiée et complétée par la loi 09.05 et la loi 03.10 du 18 Février 2011;
- Vu le statut régissant le personnel de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation tel qu'il a été modifié et complété par le Comité Directeur lors de sa réunion du 12 juillet 2018 ;
- Vu la décision relative aux conditions et procédure de recrutement des Cadres et Agents de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation en date du 02 /01/2013 ;
- Vu le budget de la fondation au titre de l'année 2019.

DECIDE

Article 1 : La Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation, organise à Rabat, des concours pour le recrutement d'un Cadre, d'un Cadre Principal et d'un Agent de Maitrise Principale, comme suit :

Postes	Diplômes et conditions	Expérience	Postes budgétaires
Infographiste Exécutant	Diplôme de Bac+2 en filière Infographie.	Expérience de 2 ans minimum, en infographie.	01
Cadre Chargé de la Communication	Diplôme de Bac+3 minimum, en Sciences de l'Information et de la Communication de l'ISIC ou Diplôme équivalent.	Expérience de 2 ans minimum, dans un poste en communication (l'expérience dans une agence de communication est un atout).	01
Community Manager	Diplôme de Master en Production de Contenus Audiovisuels et Numériques de l'ISIC ou diplôme équivalent.	-Expérience est souhaitable, en Community Management. -Formation en Community Management et un atout.	01

Article 2 : Les concours sont ouverts aux candidats marocains âgés de plus de 18 ans et de moins de 45 ans, détenteurs des diplômes nationaux exigés ou diplômes équivalents conformément à la réglementation en vigueur, et qui sont retenus le cas échéant à une phase de présélection sur examen de dossiers fournis. Les concours sont composés de deux épreuves écrites et d'une épreuve orale dont la durée et le coefficient sont fixés selon le tableau suivant :

Examen	Durée	coefficient
1-Epreuve écrite générale traitant un sujet juridique, économique, social, humain, scientifique, d'actualité ou de management.	2 heures	2
2-Epreuve écrite spécifique traitant des domaines de compétences de l'administration concernée et/ou des profils et compétences exigées pour le poste ou fonction pourvu.	3 heures	3
3-Epreuve orale : entretien du candidat avec un jury sur les différents domaines de ces activités et ces aptitudes pour exercer les fonctions liées au poste mis en compétition.	15 à 30 minutes	3

Sont admis à l'épreuve orale les candidats ayant réussi les épreuves écrites avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20 .Est considéré éliminatoire toute note inférieure ou égale à 08/20.

Article 3 : Les candidats intéressés doivent déposer par poste ou déposés au bureau d'ordre de la Fondation avant le **01 MARS 2019** à 16 h 30 date limite (le cachet de la poste fait foi).

Dossier de candidature :

- Une demande ;
- Copie de la CIN ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Copies des diplômes ;
- Attestations de travail ou de stage.

Article 4 : Un extrait de la présente décision sera publié sur le site de la Fondation **www.fm6-education.ma** et dans deux journaux nationaux en arabe et en français.



Le Président

Youssef EL BAKKALI